COMPTES ANNUELS

ASS HOLO 3

7 rue du Général Cassagnou
68300 SAINT LOUIS
Tél. 03 89 69 82 08
Fax. 03 89 67 74 06

Exercice clos le 31/12/2012

APE : 7219Z– SIRET : 34067345800022

Cabinet BLOSER Roger

10 rue du Général de Gaulle Tél : 03 89 52 86 90

68460 LUTTERBACH Fax : 03 89 52 86 99

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	40 750,00	40 750,00		7 377,78
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	1 096 752,55	881 502,66	215 249,89	288 805,99
Autres immobilisations corporelles	805 257,52	699 285,85	105 971,67	154 449,73
Immob. en cours / Avances et acomptes	463 797,66		463 797,66	226 310,52
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	13 095,00		13 095,00	
ACTIF IMMOBILISE	**2 419 652,73**	**1 621 538,51**	**798 114,22**	**676 944,02**
Stocks				
Matières premières et autres approv.	6 644,67		6 644,67	6 644,67
En cours de production de services	141 709,00		141 709,00	226 051,00
Avances et acomptes versés sur commandes	2 091,01		2 091,01	
Créances				
Usagers et comptes rattachés	453 955,10	30 692,00	423 263,10	224 832,93
Autres créances	1 015 560,71		1 015 560,71	648 438,68
Divers				
Valeurs mobilières de placement	499 327,00		499 327,00	507 238,03
Disponibilités	236 982,30		236 982,30	271 458,03
Charges constatées d'avance	4 246,02		4 246,02	4 155,72
ACTIF CIRCULANT	**2 360 515,81**	**30 692,00**	**2 329 823,81**	**1 888 819,06**
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	**4 780 168,54**	**1 652 230,51**	**3 127 938,03**	**2 565 763,08**

Bilan

	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	640 285,87	640 285,87
Autres réserves	486 503,50	435 927,58
RESULTAT DE L'EXERCICE	**117 893,60**	**50 575,92**
Subventions d'investissement	1 076 548,66	865 700,51
FONDS PROPRES	**2 321 231,63**	**1 992 489,88**
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques	30 000,00	40 000,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**30 000,00**	**40 000,00**
Fonds dédiés sur subventions	269 868,00	223 826,00
FONDS DEDIES	**269 868,00**	**223 826,00**
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 084,78	49 140,67
Dettes fiscales et sociales	359 739,17	205 882,39
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 798,45	22 081,14
Produits constatés d'avance	44 216,00	32 343,00
DETTES	**506 838,40**	**309 447,20**
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	**3 127 938,03**	**2 565 763,08**

Compte de résultat

	31/12/2012	31/12/2011	Abs.(M)	Abs.(%)
Production vendue (services)	865 780,04	550 465,72	315 314,32	57,28
Chiffre d'affaires net	**865 780,04**	**550 465,72**	**315 314,32**	**57,28**
Production stockée	-84 342,00	180 670,00	-265 012,00	-146,68
Production immobilisée	187 053,00	97 971,00	89 082,00	90,93
Subventions d'exploitation	610 775,00	592 857,50	17 917,50	3,02
Reprises sur provisions (et amortissements), tra	246 189,25	152 847,37	93 341,88	61,07
Autres produits	5 359,47	5 612,36	-252,89	-4,51
Total I	**1 830 814,76**	**1 580 423,95**	**250 390,81**	**15,84**
Achats de matières premières et autres approvi	320 187,87	171 644,55	148 543,32	86,54
Autres achats et charges externes (a)	277 932,74	276 264,10	1 668,64	0,60
Impôts, taxes et versements assimilés	18 327,66	14 763,72	3 563,94	24,14
Salaires et traitements	609 020,78	539 145,46	69 875,32	12,96
Charges sociales	302 061,82	244 323,72	57 738,10	23,63
- Sur immobilisations : dotations aux amortisse	175 145,79	187 395,02	-12 249,23	-6,54
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciation	6 590,00	7 333,25	-743,25	-10,14
- Pour risques et charges : dotations aux provisi	274 868,00	263 826,00	11 042,00	4,19
Autres charges	4 000,00	2 000,00	2 000,00	100,00
Total II	**1 988 134,66**	**1 706 695,82**	**281 438,84**	**16,49**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-157 319,90**	**-126 271,87**	**-31 048,03**	**24,59**
Autres intérêts et produits assimilés (3)	13 423,62	7 108,51	6 315,11	88,84
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrer	296,07	743,43	-447,36	-60,18
Total V	**13 719,69**	**7 851,94**	**5 867,75**	**74,73**
Intérêts et charges assimilées (4)	43,04	216,93	-173,89	-80,16
Total VI	**43,04**	**216,93**	**-173,89**	**-80,16**
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	**13 676,65**	**7 635,01**	**6 041,64**	**79,13**
RESULTAT COURANT avant impôt	**-143 643,25**	**-118 636,86**	**-25 006,39**	**21,08**

Compte de résultat (suite)

	31/12/2012	31/12/2011	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations en capital	168 493,85	156 895,78	11 598,07	7,39
Total produits exceptionnels (VII)	**168 493,85**	**156 895,78**	**11 598,07**	**7,39**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VI	**168 493,85**	**156 895,78**	**11 598,07**	**7,39**
Participation des salariés aux résultats (IX)	94 693,00	36 248,00	58 445,00	161,24
Impôts sur les bénéfices (X)	-187 736,00	-48 565,00	-139 171,00	286,57
Total des produits (I+III+V+VII)	**2 013 028,30**	**1 745 171,67**	**267 856,63**	**15,35**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**1 895 134,70**	**1 694 595,75**	**200 538,95**	**11,83**
BENEFICE OU PERTE	**117 893,60**	**50 575,92**	**67 317,68**	**133,10**

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : HOLO 3

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 3 127 938 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 117 894 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/03/2013 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Opérations de recherche et d'étude partiellement exécutées à la clôture de l'exercice : conformément au règlement CRC n° 99-08, l'association a fait le choix de la méthode à l'achèvement. Le chiffre d'affaires n'est comptabilisé qu'à l'achèvement des contrats. En cours d'opération, les travaux en cours sont constatés à la clôture de l'exercice à hauteur des charges qui ont été enregistrées. L'association dispose d'outils de gestion lui permettant d'estimer de façon fiable le résultat à terminaison. L'association a cependant choisi de ne pas prendre en compte les éventuelles charges financières correspondantes.
Lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif, les travaux en cours sont limités au montant du contrat. Une provision pour risques égale à la différence entre la perte globale prévisionnelle et la perte déjà réalisée à la clôture de l'exercice est comptabilisée.

Fonds dédiés : la part des subventions de fonctionnement qui n'a pu être encore utilisée à la clôture de l'exercice est enregistrée en fonds dédiés.

Intéressement : l'association HOLO 3 a conclu un accord d'intéressement avec les salariés valable pour une durée de trois exercices à compter de l'exercice 2012. Au titre de l'exercice 2012, l'intéressement s'élève à 94 693 €. Ce montant a été inscrit en Participation des salariés.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Subvention pour le projet Tunnel de Mesure versée par la région pour 50 000 €.

Au 31/12/2011, les matériels utilisés et les heures passées à la conception de ce projet d'élèvent à 50 947 € et ont été immobilisés

Cette subventions sera reprise sur la durée d'amortissement des travaux, soit 3 ans à compter de l'achèvement du tunnel de mesure qui devrait intervenir courant 2013.

Subventions pour le projet ECOTECH ECOCND versées par la Région pour 176 254 € et le FEDER pour 71 267 €.

Le projet ECOTECH ECOCND est un projet de création d'un capteur utilisant la technique ultrasons et vision pour la détection des défauts sans émission de polluants.

Deux subventions d'un montant total de 247 523 € sont inscrites en subvention d'investissement pour la conception de ce projet :
- une subvention Région pour 176 256 €,
- une subvention FEDER pour 71 267 €.

Les matériels utilisés et les heures passées à la construction de ce prototype sont immobilisées à hauteur du financement octroyé par les organismes publics.

Au 31/12/2012, les heures passées à la conception de ce projet d'élèvent à 114 852 € et ont été immobilisées.

Ces subventions seront reprises sur la durée d'amortissement des travaux, soit 3 ans à compter de l'achèvement du projet qui devrait intervenir courant 2014.

Subventions pour le projet NUMERISATION 2D 3D versées par la Région pour 33 750 €, par le Conseil Général our 45 000 € et le FEDER pour 13 642 €.

Le projet NUMERISATION 2D 3D est un projet de mise à jour des équipements de numérisation 3D et d'apport d'applications nouvelles en réalisant le lien entre la numérisation 2D et 3D.

Trois subventions d'un montant total de 92 392 € sont inscrites en subvention d'investissement pour la conception de ce projet :
- une subvention Région pour 33 250 €,
- une subvention du Conseil Général pour 45 000 €.
- une subvention FEDER pour 13 642 €.

Les matériels utilisés à la construction de ce prototype sont immobilisées à hauteur du financement octroyé par les organismes publics.

Faits caractéristiques

Au 31/12/2012, les matériels utilisés à la conception de ce projet d'élèvent à 79 589 € et ont été immobilisés.

Ces subventions seront reprises sur la durée d'amortissement des travaux, soit 3 ans à compter de l'achèvement du projet qui devrait intervenir courant 2013.

Subventions pour le projet CONTROLE CLAD versées par la Région pour 11 250 € et le FEDER pour 4 791 €.

Le projet CONTROLE CLAD est un projet de conception d'un outil de contrôle du procédé CLAD.

Deux subventions d'un montant total de 16 041 € sont inscrites en subvention d'investissement pour la conception de ce projet :
- une subvention Région pour 11 250 €,
- une subvention FEDER pour 4 791 €.

Les matériels utilisés à la construction de ce prototype sont immobilisées à hauteur du financement octroyé par les organismes publics.

Au 31/12/2012, les matériels utilisés à la conception de ce projet d'élèvent à 17 329 € et ont été immobilisés.

Ces subventions seront reprises sur la durée d'amortissement des travaux, soit 3 ans à compter de l'achèvement du projet qui devrait intervenir courant 2013.

Subventions pour le projet GREEN TESTING versées par Ixtrem pour 99 488 €.

Le projet GREEN TESTING est un projet qui vise à introduire dans l'industrie des démarches plus écologiques dans la mise en oeuvre des techniques de Contrôle Non destructif

Une subvention d'un montant de 99 488 € est inscrite en subvention d'investissement pour la conception de ce projet

Les heures passées à la construction de ce prototype sont immobilisées à hauteur du financement octroyé par les organismes publics.

Au 31/12/2012, les heures passées à la conception de ce projet d'élèvent à 99 488 € et ont été immobilisés. Les matériels utilisés à la construction de ce projet ont été immobilisés à hauteur de 14 570 €.

Ces subventions seront reprises sur la durée d'amortissement des travaux, soit 3 ans à compter de l'achèvement du projet qui devrait intervenir à compter de 2014.

Subventions pour le projet SATIN pour 65 471 €.

Le projet SATIN est un projet de recherche qui vise à étudier la maîtrise des risques chimiques et enjeux énergétiques pour la cuisson en moule des pains

Faits caractéristiques

Une subvention d'un montant de 65 471 € est inscrite en subvention d'investissement pour la conception de ce projet.

Les heures passées à la construction de ce prototype sont immobilisées à hauteur du financement octroyé par les organismes publics.

Au 31/12/2012, les heures passées à la conception de ce projet d'élèvent à 3 687 € et ont été immobilisées.

Cette subvention sera reprise sur la durée d'amortissement des travaux, soit 4 ans à compter de l'achèvement du projet.

Subvention pour el projet MICA pour 24 000 €.

Le projet MICA est un projet de recherche pour élargir les usages du logiciel CORELI.

Une subvention d'un montant de 24 000 € est inscrite en subvention d'investissement pour la conception de ce projet.

Les heures et les frais passées à la construction de ce prototype sont immobilisées à hauteur du financement octroyé par les organismes publics.

Au 31/12/2012, les heures passées à la conception de ce projet d'élèvent à 1 736 € et ont été immobilisés.

Cette subvention sera reprise sur la durée d'amortissement des travaux, soit 3 ans à compter de l'achèvement du projet.

Subvention pour le projet EVEIL 3D pour 160 871 €.

Le projet EVEIL 3D est un projet de recherche pour l'utilisation de la réalité virtuelle pour l'apprentissage des langues.

Une subvention d'un montant de 160 871 € est inscrite en subvention d'investissement pour la conception de ce projet.

Les heures et les frais passées à la construction de ce prototype sont immobilisées à hauteur du financement octroyé par les organismes publics.

Au 31/12/2012, les heures passées à la conception de ce projet d'élèvent à 81 598 € et ont été immobilisés.

Cette subvention sera reprise sur la durée d'amortissement des travaux, soit 3 ans à compter de l'achèvement du projet.

Subvention CIMBEES PRV CUS pour 61 000 €.

Le projet CIMBEES PRV CUS est un projet de recherche pour l'utilisation de la réalité virtuelle dans la

conception de l'habitat.

Une subvention d’un montant de 61 000 € est inscrite en subvention d’investissement pour la conception de ce projet.

Les heures et les frais passées à la construction de ce prototype sont immobilisées à hauteur du financement octroyé par les organismes publics.

Au 31/12/2012, le projet n'a pas encore débuté et rien n'a été immobilisé à ce titre.

Cette subvention sera reprise sur la durée d’amortissement des travaux, soit 3 ans à compter de l'achèvement du projet.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 750			40 750
Immobilisations incorporelles	**40 750**			**40 750**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 081 175	15 578		1 096 753
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	46 087			46 087
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	729 015	30 156		759 170
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	226 311	237 487		463 798
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**2 082 587**	**283 221**		**2 365 808**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		13 095		13 095
Immobilisations financières		**13 095**		**13 095**
ACTIF IMMOBILISE	**2 123 337**	**296 316**		**2 419 653**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		283 221	13 095	296 316
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**283 221**	**13 095**	**296 316**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 372	7 378		40 750
Immobilisations incorporelles	**33 372**	**7 378**		**40 750**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	792 369	89 134		881 503
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	32 754	3 371		36 125
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	587 898	75 263		663 161
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 413 021**	**167 768**		**1 580 789**
ACTIF IMMOBILISE	**1 446 393**	**175 146**		**1 621 539**

Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	7 378	167 768	175 146
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	**7 378**	**167 768**	**175 146**
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés			
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice			

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1.486.857 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit:

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	13 095		13 095
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	453 955	453 955	
Autres	1 015 561	1 015 561	
Charges constatées d'avance	4 246	4 246	
Total	**1 486 857**	**1 473 762**	**13 095**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Banque - Intérêts courus à recevoir	10 850
Total	**10 850**

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	263 826	274 868	238 826		299 868
Total	**263 826**	**274 868**	**238 826**		**299 868**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		274 868	15 000		
Financières					
Exceptionnelles		269 868	223 826		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 506.838 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 085	99 085		
Dettes fiscales et sociales	359 739	359 739		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 798	3 798		
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	44 216	44 216		
Total	**506 838**	**506 838**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	11 279
Provision congés payés	37 810
Autres charges à payer	96 738
Charges sociales s/congés payés	16 630
Oragnismes sociaux charges à payer	19 740
Autres charges à payer	8 328
Total	**190 524**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	4 246		
Total	**4 246**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	44 216		
Total	**44 216**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
Subvention Feder 2011	83 858	61 665	27 446		34 219
Subvention Région 2011	482 000	162 160	141 111		21 049
Subvention Région 2012	4 710 000			146 102	146 102
Subvention Feder 2012	99 656			68 499	68 499
Total	**5 375 514**	**223 825**	**168 557**	**214 601**	**269 869**

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	22 676
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**22 676**

Engagements de retraite

Une évaluation des engagements a été réalisée en retenant les critères suivants :
- Départ à la retraite à 65 ans,
- Formule légale de l'indemnité de départ à la retraite,
- Probabilité que le salarié soit présent au sein de l'effectif au moment de prendre sa retraite : 75% si le salarié est âgé de plus de 50 ans, 50 % si l'âge du salarié est compris entre 40 et 50 ans, 25% si l'âge est compris entre 30 et 40 ans et 10% si le salarié est âgé de moins de 30 ans.

Sur la base de ces critères, l'indemnité de départ à la retraite a été évaluée à 22 676 € au 31 décembre 2012.

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Legs nets à réaliser	
Total	

RAPPORT CAC

HOLO 3

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES METHODES ET TECHNIQUES HOLOGRAPHIQUES ET CONNEXES

7, rue du Général Cassagnou - 68300 SAINT LOUIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2012

RAPPORT CAC

SOGEX
Agir et réussir ensemble

COLMAR
50, avenue d'Alsace
68027 COLMAR Cedex
Tél. +33 (0)3 89 20 43 43
Fax +33 (0)3 89 20 43 44
E-mail : sogex@sogex.fr

MULHOUSE
2, rue des Vosges
68350 DIDENHEIM
Tél. +33 (0)3 89 61 12 07

www.sogex.fr

STRASBOURG
11, rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. +33 (0)3 88 30 01 81

HOLO 3

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES METHODES ET TECHNIQUES HOLOGRAPHIQUES ET CONNEXES

7, rue du Général Cassagnou

68300 SAINT LOUIS

Association régie par les articles 21 à 79 du Code Civil local et inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de HUNINGUE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2012

(du 01.01.2012 au 31.12.2012)

Aux Membres de l'organe délibérant,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association HOLO 3 tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Membre de :
PrimeGlobal
An Association of Independent Accounting Firms

S.A.S. d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite au tableau de l'Ordre de la région Alsace et membre de la Compagnie Régionale de Colmar
S.A.S. au capital de 141 675 € - 916 520 794 RCS COLMAR - SIRET 916 520 794 000 48 - APE 6920 Z

RAPPORT CAC

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les modalités retenues et décrites dans les notes intitulées « Règles générales » et « Autres éléments significatifs » de l'annexe concernant :

- le classement, au niveau du compte de résultat, de la charge d'intéressement 2012 en Participation des salariés,
- l'évaluation de la production immobilisée à l'actif de votre association,
- les plans d'amortissements des prototypes et l'étalement des subventions obtenues pour ces investissements.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre association enregistre des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement tels que mentionnés en notes de l'annexe intitulées « Règles générales » et « Subventions d'exploitation ». Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des fonds dédiés s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer les fonds restant à engager en fin d'exercice, ainsi que sur l'examen des dossiers concernés.

Nos travaux d'appréciation de ces estimations ne nous ont pas conduits à relever d'éléments susceptibles de remettre en cause le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations comptables, ainsi que des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées sur ces éléments s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de votre trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Colmar, le 28 mai 2013

Le Commissaire aux Comptes

SOGEX

Philippe COTLEUR

Patrick MULLER